



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2023 à 19H00

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Madame HENRY Evelyne ayant donné pouvoir à Monsieur REMONDIN Marc
- Monsieur GRILLET Pierre, absent excusé
- Monsieur HUET Bruno, absent excusé
- Monsieur GERVIN Ludovic, absent excusé

Madame GOURIO Lorène est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point supplémentaire :

- Ligne de trésorerie

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

I) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 09 juin 2023

Le compte-rendu de la séance du 09 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

II) Point financier

2.1 - Ligne de trésorerie

Afin de pouvoir acquitter les factures au fil de l'eau, il est proposé de demander une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne.

Cette action nous permettra d'attendre sereinement le retour des subventions.

- Montant: 185 000 €
- Durée : 12 mois
- Taux d'intérêt : Taux fixe de 0,58 %
- Mise à disposition de capital : Par crédit d'office en J pour une demande en J-1 avant 16h30 (pas de montant mini)



- Remboursements des fonds : Par débit d'office en J pour une demande en J-1 avant 16h30 (pas de montant mini)
- Périodicité de paiement des intérêts : Chaque mois civil par débit d'office
- Commission d'engagement : Néant
- Commission de mouvement : Néant
- Commission de non-utilisation : 0,10 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen, périodicité identique aux intérêts

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

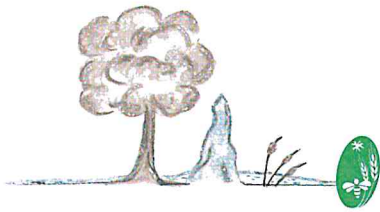
2.2 - Décision modificative du budget

Les travaux concernant la transition énergétique de nos bâtiments se déroulent actuellement et au vu du planning, il est possible d'anticiper sur le programme 2024 (plomberie salle des fêtes, peintures et sol).

Pour cela, à budget constant, il est proposé au Conseil de modifier ce dernier comme suit :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-16500.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	16500.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2135	Installations générales, agencements	39600.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		16500.00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort		23100.00
TOTAL :		39600.00	39600.00
TOTAL :		39600.00	39600.00

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.



2.3 - Demande de subvention

Après réception de cette demande, il est proposé :

☞ *De retenir la demande de subvention émanant de :*

- l'Amicale Prunaysienne pour la somme de 600 €

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

III) Affaires générales :

3.1 - Journées du patrimoine

Madame COUVILLERS Virginie informe le Conseil Municipal qu'à l'occasion des journées du patrimoine, l'Eglise sera ouverte le 17 septembre de 10h à 18h.

Une exposition de photos du village d'autrefois sera présente.

3.2 - Journée seniors

En relation avec la Gendarmerie, les pompiers et les différentes communes de la CC2V le Centre Local d'Information de Coordination Gérontologie organise pour les seniors, une journée spécifique sur la prévention.

Celle-ci aura lieu le 12 octobre au gymnase de Milly la Forêt. Une communication aura lieu auprès de la population.

3.3 - Rencontre des Pruniers de France

En 2001, l'Amicale des Pruniers de France est créée afin de regrouper les communes dont le nom à la même origine étymologique « PRUNIER ». Onze communes sur vingt-sept adhèrent à cette amicale, dont Prunay sur Essonne.

La première rencontre a eu lieu à Pruniers en Sologne, et chaque année une commune reçoit ses homologues afin de faire connaître son environnement et sa région.

En 2024, notre commune accueillera la rencontre annuelle des Pruniers de France le week-end de la Pentecôte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Maire.
Patrick PAGES.

